



Commune de  
**MAIZET**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le mardi 1er juin, à 19h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M Gilbert DUVAL, maire.

**Présents** : Jean-François CHAPALAIN, Céline LE CORSU, Benjamin GRANET, Sylvaine GARNIER, Gilbert DUVAL, Dominique PUPIN, Sophie DESQUESNE, Guillaume DELOM de MEZERAC, Brigitte BRIZE, Clément SPONHAUER.

**Procurations** : Patrick ANQUETIL à Gilbert DUVAL.

**Désignation du secrétaire de séance** : DELOM de MEZERAC Guillaume

**Approbation du compte rendu de la séance du 04 mai 2021** : approuvé à l'unanimité.

### **Prise de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » par la communauté de communes :**

M le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la compétence "Plan Local d'urbanisme" doit être transférée au 1er juillet 2021 à la communauté de communes "Vallées de l'Orne et de l'Odon".

M le Maire expose :

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (loi ALUR) de 24 mars 2014 a instauré un mécanisme de transfert de droit au profit des EPCI de la compétence en matière de Plan Local d'urbanisme (PLU), de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale au profit des communautés de communes.

Toutefois, les communes peuvent s'opposer au transfert. Un principe de minorité de blocage a été instauré. Elle s'appliquera si elle représente une opposition de 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population.

M le Maire donne ensuite la parole à chaque membre du conseil.

Après en avoir débattu, le conseil municipal est favorable au transfert de la compétence "Plan Local d'Urbanisme" par la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (8 voix "pour" et 3 voix "contre")

### **Devis travaux complémentaires de la mairie :**

M le Maire informe l'assemblée que des travaux supplémentaires sont nécessaires. Il présente les devis :

- Entreprise Antennes 14 : devis De03030 montant : 4 756.75 € H.T. . Une moins value de 2 669.10 € H.T sera déduite du devis initial
- Entreprise Gérault Menuiserie : devis D04432 montant : 1 330.53 € H..T
- Entreprise Chesnel Bâtiment : devis 9635 montant : 1 926.14 € H.T
- Entreprise Chesnel Bâtiment : devis 9274 montant : 1 287.83 € H.T

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les devis et autorise m le Maire à les signer.

### **Devis acquisition défibrillateurs :**

M le Maire présente les devis des entreprises suivantes pour l'acquisition de 2 défibrillateurs.

- 1 défibrillateur avec armoire intérieure et 1 défibrillateur avec armoire extérieure

- Devis Electrocoeur SAS : 3 100 € H.T pour les 2 appareils avec armoire
- Devis HMS Caen : 1 4563.93 € H.T pour l'appareil avec armoire intérieure
- Devis HMS Caen : 1 802.92 € H.T pour l'appareil avec armoire extérieure

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les devis de HMS Caen et autorise m le Maire à les signer.

**Défense incendie :**

Le devis de la SAUR devrait parvenir en mairie pour la fin de semaine. Une solution a été trouvée pour tous les terrains concernés.

**Fête du village :**

Elle aura lieu le 28 août.

**Questions diverses :**

Sécurité routière : la peinture routière, les cheminements piétonniers et les passages protégés vont être repeints. Mme Brize suggère que des petits panneaux pourraient être posés afin de rappeler aux usagers les règles de sécurité vis à vis des piétons.

M le Maire évoque le problème des chiens en divagation sur la commune ou non tenus en laisse par leur maître. Il a reçu un courrier anonyme à ce sujet. M le Maire propose de prendre un arrêté municipal pour rappeler à l'ordre les propriétaires de chiens.

M le Maire rappelle les dates des prochaines élections : le 20 juin et le 27 juin. Le tableau de tenue du bureau de vote est proposé.

Site internet : M DELOM de MEZERAC propose de mettre en ligne des photos de la faune, de la flore, d'agriculture, d'architecture,.... dans la rubrique "patrimoine" du site.

Un flash infos va être distribué pour informer la population de la création du site internet communal.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 9 juillet à 18h30 au Val de Maizet.

Séance levée à 22h10.